

CONJONCTURE FINANCIÈRE

Taux des crédits aux particuliers Guyane 2^e trimestre 2026

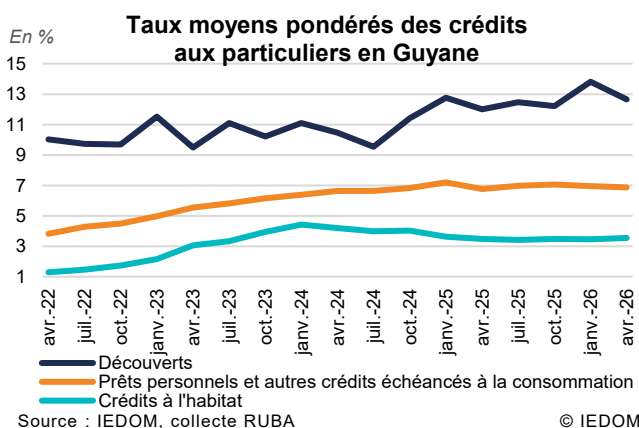
Progression des taux des découverts et des crédits à la consommation, baisse des taux des crédits à l'habitat

• Au 2^e trimestre 2026, le taux moyen des découverts en Guyane recule à 12,65 %, soit une baisse de 116 points de base (pdb) par rapport au trimestre précédent. Malgré ce repli, il demeure supérieur à son niveau observé un an auparavant (+65 pdb). À l'échelle nationale, le taux moyen des découverts suit également une orientation baissière et s'établit à 7,68 %, en diminution de 23 pdb sur le trimestre. Il reste toutefois en hausse sur un an (+23 pdb).

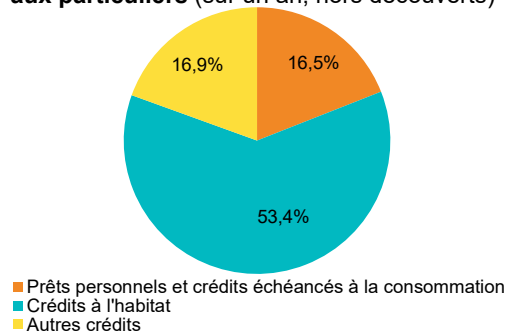
• Le taux moyen des crédits à l'habitat progresse légèrement en Guyane au 2^e trimestre 2026, atteignant 3,54 %. Cette hausse demeure limitée, à 8 pdb sur trois mois et 6 pdb sur un an. Au niveau national, le taux des prêts immobiliers poursuit également sa remontée pour s'établir à 3,12 %, soit +6 pdb par rapport au trimestre précédent et +11 pdb sur un an.

• Enfin, le taux moyen des prêts personnels et autres crédits échancés à la consommation poursuit son léger repli en Guyane. Il diminue de 9 pdb sur le trimestre pour atteindre 6,86 %. En dépit de cette baisse récente, il demeure supérieur de 10 pdb à son niveau d'avril 2025. À l'échelle nationale, le taux moyen recule également à 6,37 %, soit - 15 pdb sur trois mois et -6 pdb sur un an, après la hausse observée en début d'année.

Caractéristiques des nouveaux crédits



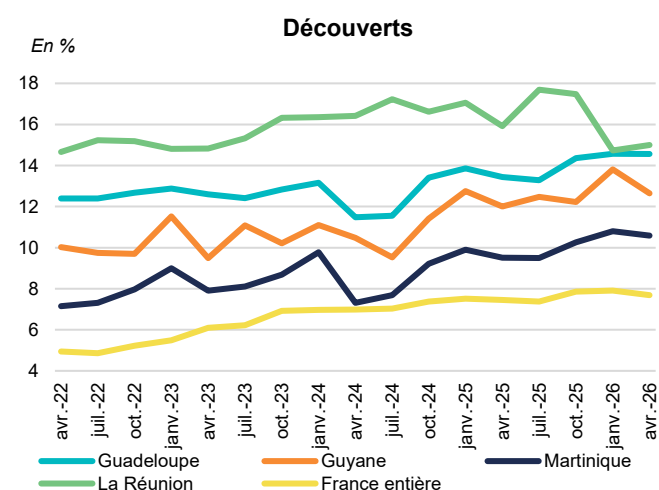
Répartition des flux de nouveaux crédits aux particuliers (sur un an, hors découverts)



Taux moyens débiteurs en %		avr.-25	juil.-25	oct.-25	janv.-26	avr.-26	Variations (pdb)	
Guyane	Découverts	12,00	12,47	12,22	13,81	12,65	65	-116
	Prêts personnels et autres crédits échancés à la consommation	6,76	6,97	7,06	6,95	6,86	10	-9
	Habitat	3,48	3,41	3,47	3,46	3,54	6	8
France entière	Découverts	7,45	7,37	7,86	7,91	7,68	23	-23
	Prêts personnels et autres crédits échancés à la consommation	6,43	6,04	6,09	6,52	6,37	-6	-15
	Habitat	3,01	3,01	2,99	3,06	3,12	11	6

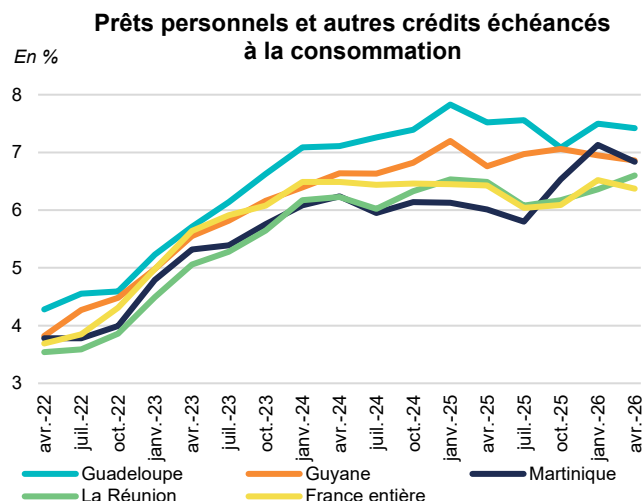
Sources : IEDOM, Banque de France (collecte RUBA)

Évolution des taux moyens débiteurs par géographie



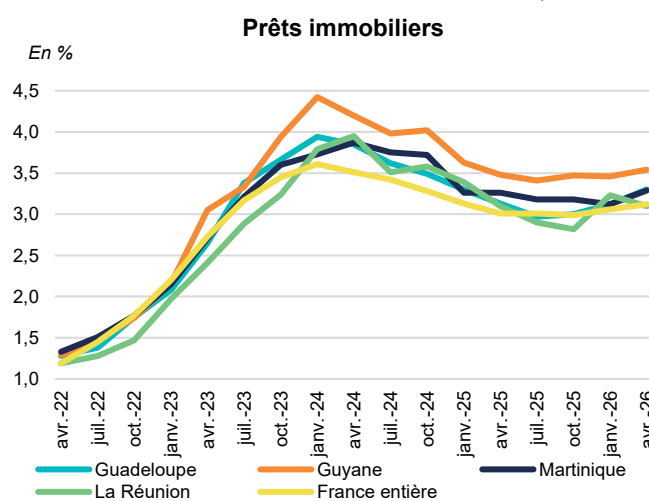
Sources: IEDOM, Banque de France, collecte RUBA

© IEDOM



Sources: IEDOM, Banque de France, collecte RUBA

© IEDOM



Sources: IEDOM, Banque de France, collecte RUBA

© IEDOM

Méthodologie

L'enquête est réalisée auprès d'établissements ayant leur activité en Guyane. Elle prend en compte les nouveaux crédits accordés au cours du premier mois de chaque trimestre aux particuliers. Les particuliers désignent les personnes physiques à l'exception des entrepreneurs individuels.

Les taux d'intérêt moyens pondérés ainsi que les montants de contrats nouveaux sont calculés conformément aux définitions harmonisées de la BCE. Les taux recensés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE), ils correspondent à la composante intérêt du Taux Effectif Global (TEG). Les taux présentés dans cette note sont des taux moyens pondérés par le montant du crédit.

Les crédits aux ménages sont définis de la façon suivante :

Les « crédits à l'habitat » intègrent l'ensemble des crédits à l'habitat des ménages, et ce, quelle que soit la période de fixation initiale du taux (PFIT).

Les « découverts » incluent toutes les utilisations de découvert enregistrées au cours d'un mois de référence ainsi que les crédits de trésorerie non échancés (crédits permanents ou revolving). Le montant déclaré est le montant débiteur moyen constaté au cours du mois de référence. Les « prêts personnels » incluent, en plus des prêts personnels, les financements de ventes à tempérament et les prêts sur carte de crédit.

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr

Directeur de la publication : T. de GUBERNATIS ■ Responsable de la rédaction : A. HUC

Rédaction : F. OLLIVIER ■ Éditeur : IEDOM